

Bulletin éducation



Editorial

La première décennie du XXI^e siècle s'est révélée être une période de grands bouleversements, tendance qui s'est accentuée ces deux ou trois dernières années. Outre les progrès technologiques, certaines évolutions, comme la quête de la démocratie, une sensibilisation accrue aux questions sociales et la solidarité entre les individus, sont positives tandis que d'autres, qui malheureusement viennent trop facilement à l'esprit, comme les créances irrécouvrables, le comportement arrogant et irresponsable des marchés financiers, l'intolérance et l'égoïsme croissants ou bien encore les attentats terroristes, sont, pour le moins, négatives et préjudiciables.

Comme nombre d'autres organisations, le Conseil de l'Europe a pris des mesures pour faire face aux changements sociétaux en réexaminant son rôle et en cherchant à améliorer la pertinence et l'efficacité de ses travaux de défense et de promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit. La réforme structurelle nécessaire pour accompagner cette réaffirmation de la pertinence du Conseil et rationaliser les travaux du Secrétariat a débuté le 1^{er} octobre et sera achevée d'ici la fin de l'année.

Dans le cadre de cette réforme, les anciennes directions de l'Éducation et de la Jeunesse ont été réunies et forment désormais les services d'une nouvelle Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation qui, à son tour, fait partie d'une nouvelle Direction générale de la démocratie (DG II). C'est une mesure logique dans l'optique d'améliorer la coopération car les deux services se préoccupent essentiellement de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme dans un cadre non formel en ce qui concerne le secteur de la jeunesse et davantage au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur pour ce qui est du secteur éducatif. L'éducation formelle et l'éducation non formelle ont peut-être beaucoup plus en commun qu'on ne l'imagine. L'enseignement traditionnel s'est grandement inspiré des méthodes pédagogiques non formelles au cours de ces dernières années et la coopération devrait profiter à tous les acteurs concernés qui, en conjuguant leurs efforts, devraient renforcer la portée de notre action.

Autre aspect de la réforme : à partir de 2012, toutes les activités seront menées dans le cadre d'un programme biennal. Les initiatives prises par les services de l'éducation et de la jeunesse s'inscrivent dans le programme sur la citoyenneté



Forum à haut niveau sur le thème « Les systèmes éducatifs en Europe au XXI^e siècle », Kiev, 22-23 septembre 2011. De g. à d.: Ólaf Ólafsdóttir, Mykola Azarov, Premier ministre de l'Ukraine, Dmytro Tabachnik, ministre de l'Éducation et des Sciences, de la Jeunesse et du Sport de l'Ukraine, Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle du Luxembourg.



Sommaire

	pages
Editorial	1 et 2
Instaurer une culture du « vivre ensemble » par l'éducation: forum à haut niveau sur l'éducation, Kiev, 22-23 septembre 2011	3
Recommandation relative au dialogue interculturel et à l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire	4
Un nouvel outil interactif pour l'enseignement de l'histoire – Un regard sur notre passé	4 à 6
Lancement en Turquie d'un nouveau projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme	6 et 7
Interculturalisme et processus de Bologne: aide conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour la modernisation du système éducatif au Kosovo ¹	7 et 8
Conférence de clôture du 3 ^e programme d'activités du Centre européen pour les langues vivantes	8 et 9
Réinventer les sociétés démocratiques	9 et 10
Sept thèses sur la formation des enseignants et l'objet de l'éducation	10 à 13
Nouveau site internet pour le Portfolio européen des langues (PEL)	13 et 14
Europe du Sud Est: les cadres de qualification en développement	14
Programme de formation européen pour les médiateurs roms - ROMED	
Une action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne	15
Calendrier des événements	16
Comment nous contacter	16

Editorial (suite)

démocratique par l'éducation, la culture et les politiques de jeunesse, qui vise à promouvoir les normes et les valeurs du Conseil de l'Europe, en mettant l'accent sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, le droit à une éducation de qualité et les politiques linguistiques. Nos travaux continueront, bien sûr, d'inclure de grands projets comme l'enseignement de l'histoire et le programme Pestalozzi ainsi que le développement des compétences interculturelles. Ils comprendront des partenariats et une coopération avec, notamment, l'Union européenne et le Centre européen Wergeland.

Toutes ces activités seront chapeautées par un Comité directeur sur la politique et les pratiques en matière d'éducation, qui remplacera les Comités directeurs de l'éducation (CDED) et de l'enseignement supérieur (CDESR). Le nouveau comité couvrira donc l'ensemble du dispositif éducatif, de l'enseignement préscolaire à l'apprentissage tout au long de la vie.

Les événements survenus cet été montrent clairement la nécessité de prendre d'urgence des initiatives dans tous ces domaines. Les émeutes urbaines qui ont eu lieu dans l'un des États membres du Conseil de l'Europe auraient pu frapper d'autres pays européens. Les émeutes conduisent à une rupture du dialogue qui, à son tour, sape la capacité et la volonté de communiquer. L'aptitude à parler et à écouter fait certainement défaut à ceux qui sont à l'origine des émeutes ou qui en ont tiré parti mais cette aptitude est aussi requise des groupes de la société contre lesquels cette colère est dirigée et des pouvoirs publics eux-mêmes. L'éducation doit être un élément déterminant de la réponse à apporter aux troubles sociaux et des mesures prises pour prévenir d'autres flambées de violence.

La réaction aux attentats dramatiques perpétrés en Norvège a inspiré, à juste titre, un très grand respect. Au lieu de succomber à la tentation du repli dans un cocon protecteur, la population et les autorités norvégiennes ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une société ouverte et démocratique. Une telle réaction n'aurait pas été possible sans un système éducatif qui transmet des valeurs et sans une juste perception des priorités à long terme.

Un forum à haut niveau sur les systèmes éducatifs dans l'Europe du XXI^e siècle s'est tenu les 22 et 23 septembre, à Kiev, en Ukraine, dans le cadre de la présidence ukrainienne du Comité des Ministres. Au terme de ce forum, les participants ont publié un Communiqué dans lequel ils se disent conscients des défis qu'affrontent nos sociétés en mutation et affirment que « l'éducation aux fins d'une Europe du savoir garantit l'instauration de sociétés démocratiques durables et contribue largement au bien-être de tous les citoyens ». Notre nouvelle structure est conçue pour relever ces défis ainsi que pour défendre et renforcer le rôle de l'éducation dans un contexte où il est tentant de choisir des solutions à court terme. Nous voulons construire une société de tolérance et de respect des autres où tous les citoyens peuvent s'épanouir pleinement, tout en contribuant au bien-être de tous et en participant activement à la vie publique aux niveaux local, régional, national et européen. C'est un but politique et, avouons-le, une idéologie, mais nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de nous employer à défendre le droit de chacun de jouir des avantages qu'il y a à vivre dans une société démocratique pacifique et de veiller à ce que nos enfants puissent choisir en toute connaissance de cause la société qu'ils veulent construire et participer à sa construction.

1. Les activités du projet sont réalisées dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

Ólöf Ólafsdóttir
Directrice de la Citoyenneté démocratique et de la participation

Instaurer une culture du « vivre ensemble » par l'éducation : forum à haut niveau sur l'éducation, Kiev, 22-23 septembre 2011

Cet été, les événements dramatiques d'Oslo et les émeutes consternantes du Royaume-Uni nous ont rappelé à tous à quel point les sociétés démocratiques européennes étaient fragiles et vulnérables. Ils ont amené chacun de nous à se demander si nous faisons réellement tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver les sociétés démocratiques ouvertes en Europe. On peut certes chercher une réponse à cette question dans la vie politique et sociale. Toutefois, au Conseil de l'Europe, nous sommes convaincus que s'impose également une réponse dans le domaine de l'éducation.



Que peut-on améliorer dans nos systèmes d'enseignement pour réduire les menaces et renforcer l'engagement en faveur de la démocratie ? Quel est le meilleur moyen de préparer nos élèves et nos étudiants à mener une vie de citoyen actif dans des sociétés démocratiques ? Comment l'éducation peut-elle contribuer à développer ce type de société où nous souhaitons vivre, une société fondée sur les valeurs fondamentales que sont les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit, construite sur le respect de la diversité et la liberté ?

Ces questions et d'autres ont été examinées par de hauts représentants des ministères de l'éducation de 35 États européens, qui se sont réunis les 22 et 23 septembre à Kiev, à l'occasion du Forum à haut niveau sur le thème « Les systèmes éducatifs en Europe au XXI^e siècle ».

Ce Forum organisé à l'initiative du ministère de l'Éducation et des Sciences, de la Jeunesse et du Sport de l'Ukraine, sous la présidence ukrainienne du Conseil de l'Europe, a été une excellente occasion d'examiner ces questions et de réfléchir plus particulièrement au rôle de l'éducation dans la recherche de solutions

viables aux principaux défis que doivent relever les sociétés européennes.

De nombreux participants à ce Forum ont clairement exprimé le sentiment que notre environnement éducatif, le contexte sociétal et économique dans lequel fonctionnent nos écoles et nos établissements d'enseignement supérieur, change rapidement et en profondeur. Comme Mme Ólöf Ólafsdóttir, directrice de l'éducation et des langues du Conseil de l'Europe, l'a souligné, une démocratisation croissante de tous les secteurs de la société exige des citoyens mieux informés et instruits.

Ces vingt dernières années ont été marquées par un regain d'intérêt pour le concept de citoyenneté dans de nombreuses régions du monde ; aussi le développement de l'éducation à la citoyenneté démocratique en tant qu'objectif de l'enseignement, idée dont le Conseil de l'Europe est un ardent défenseur, prend-il de l'ampleur. Le point culminant des travaux de l'Organisation en la matière a été l'adoption de la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en mai 2010.

Les participants à ce Forum étaient pleinement conscients de la nécessité, pour les apprenants comme pour les éducateurs, d'acquérir des compétences transversales indispensables à la vie dans les sociétés démocratiques du XXI^e siècle.

L'idée que les valeurs démocratiques ne peuvent s'acquérir par le seul transfert de connaissances mais doivent être pratiquées est au cœur même du concept d'éducation pour des sociétés démocratiques durables. Ces valeurs s'acquièrent grâce à une méthode globale consistant à «

apprendre en faisant » et donc fondée sur l'expérience.

Les participants au Forum sont convenus que les communautés de pratiques rendaient possible l'échange des idées et des meilleures pratiques ainsi que l'apprentissage en commun. Au début des années 1990, l'idée d'une « Maison commune européenne de l'éducation »² a été conçue et transposée dans divers contextes politiques. L'exemple le plus connu de ces initiatives est le processus de Bologne qui a conduit à la création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur en 2010.

Le Communiqué de Kiev adopté lors du Forum souligne l'importance d'instaurer une coopération entre tous les niveaux de l'enseignement en soutenant « la mise en place d'un espace commun d'enseignement au niveau européen qui englobe les universités et les établissements scolaires et repose sur l'inclusion sociale, le développement personnel et l'employabilité ». A cette fin, les participants « préconisent une coopération plus étroite entre tous les acteurs représentés au Conseil de l'Europe ».

Les bonnes déclarations politiques deviennent extrêmement fructueuses lorsqu'elles sont traduites en actes. M. Dmytro Tabachnik, ministre de l'Éducation et des Sciences, de la Jeunesse et du Sport de l'Ukraine, a rappelé aux participants que le Forum avait pour but de dépasser le stade des déclarations et de réaliser des objectifs concrets en prenant les mesures voulues. Le Communiqué de Kiev a, de fait, grandement stimulé la mise en œuvre de projets sur le dialogue interculturel et la diversité culturelle dans tous les secteurs de l'éducation en Europe.



Contact:

Katia Dolgova-Dreyer
katia.dolgova-dreyer@coe.int

2. Carneiro, Roberto. *Towards a common home for education in Europe. Conférence des ministres de l'Éducation des États membres de l'UE et des pays « PHARE »: Varsovie, 20-22 avril 1997 (24 pages).*

Recommandation relative au dialogue interculturel et à l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire

Le 6 juillet 2011, le Comité des Ministres a adopté la Recommandation CM/Rec (2011)6 relative au Dialogue interculturel et l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire. Cette Recommandation est l'aboutissement du Projet « Dialogue interculturel et l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire » qui a été mis en œuvre de 2006 à 2010. Elle s'inscrit dans la suite de la Recommandation Rec (2001)15 sur l'enseignement de l'histoire dans l'Europe du XXI^e siècle et prend en compte l'ensemble des évolutions des sociétés européennes et des préoccupations politiques à l'échelle mondiale liées à la diversité culturelle et au dialogue entre les cultures.

Ce texte souligne la contribution que l'enseignement de l'histoire peut apporter à la prise de conscience des interactions et des échanges qui ont depuis toujours marqué le développement des cultures dans le monde et plus particulièrement en Europe. Quels que soient les conflits ou les tensions qui ont pu exister entre les États, la ou les cultures de chacun ont toujours trouvé leur énergie et leur créativité dans l'échange et le dialogue.

Sur la base des travaux entrepris dans le cadre de la coopération bilatérale ou régionale, concernant l'appui aux réformes de l'enseignement de l'histoire, la Recommandation attire

aussi l'attention sur le rôle de l'enseignement de l'histoire dans les situations post conflictuelles en vue de la reconstruction d'un vivre ensemble, gage d'un futur commun.

Parmi les autres points saillants de la Recommandation, l'on retiendra la nécessité de rechercher un équilibre entre l'acquisition de savoirs et l'acquisition de compétences et d'attitudes interculturelles ; l'importance du développement d'une éducation aux médias et la formation des enseignants d'histoire à leurs nouveaux rôles.

Enfin, une des conclusions principale du Projet a été soulignée, à savoir, la nécessité de développer des partenariats entre l'école et les autres acteurs de l'apprentissage de l'histoire que sont les musées, les centres culturels, les différents médias, et les services compétents des autorités locales ou régionales.



Contact:
Jean-Pierre Titz
jean-pierre.titz@coe.int

Un nouvel outil interactif pour l'enseignement de l'histoire – *Un regard sur notre passé*

Les activités de formation d'enseignants organisées à Chypre par le Conseil de l'Europe, en coopération avec l'Association pour le dialogue et la recherche historique (AHDR), une ONG unique en son genre, multiculturelle, et avec le puissant soutien des syndicats d'enseignants de toutes les parties de Chypre depuis 2004, ont abouti à la publication d'un ensemble de matériels pédagogiques interactifs supplémentaires sur l'histoire non politique de Chypre intitulé *Un regard sur notre passé*. Cette publication a démontré, pour la première fois, la possibilité de parvenir à un consensus sur le passé commun de

toutes les communautés chypriotes et marque la fin d'une période importante de coopération au long cours.

C'est la troisième publication qui paraît en trois langues, anglais, grec et turc. La première, *Multiperspectivité dans l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire* est parue en 2005, la deuxième, *L'utilisation des sources dans l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire*, en 2009. Le principal but de toutes ces publications est d'apporter d'urgence des réponses aux besoins méthodologiques des enseignants en recueillant des exemples d'approches novatrices et en confrontant les expériences des éduca-

teurs locaux avec celles de leurs collègues d'autres pays européens.

Un regard sur notre passé est l'aboutissement d'un travail collectif d'éducateurs chypriotes de toutes les communautés, entrant dans le cadre des activités du Conseil de l'Europe à Chypre qui ont permis de former quelque 700 spécialistes. Chaque activité mettait l'accent sur un thème particulier, tout en s'appuyant sur une base commune s'adressant avant tout à la communauté enseignante chypriote multiculturelle dans son ensemble. Ce programme de formation a été mis au point conformément au plan d'action adopté lors du

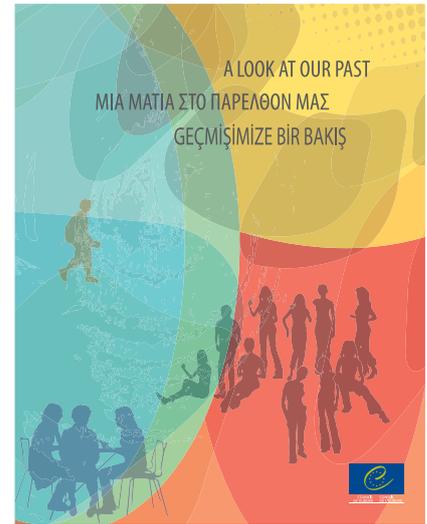
3^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement (Varsovie, mai 2005) qui a déclaré que le Conseil de l'Europe renforcera toutes les possibilités de formation des éducateurs dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique, des droits de l'homme, de l'histoire et de l'éducation interculturelle.

L'idée de préparer cet outil pédagogique est venue d'éducateurs chypriotes qui ont reconnu la valeur de l'expérience acquise par le Conseil de l'Europe dans le cadre de divers projets régionaux, comme l'Initiative Mer Noire, et souligné qu'il serait utile d'avoir des matériels supplémentaires de même type pour les écoles chypriotes. Au cours du développement du projet, le Conseil de l'Europe a tenu à remplir ses engagements en assurant la continuité du travail, en plaçant tous les participants dans une position d'égalité, en veillant à la pleine transparence de la coopération et en offrant un vaste espace de débat appliquant la multiperspectivité. Ainsi le Conseil a-t-il tenté d'asseoir la confiance mutuelle sur une base solide.

Les matériels comprennent toute une série de sources rassemblées par les participants, des suggestions pour les enseignants et des activités pour les élèves, mises au point lors des séminaires. Le but est de développer des méthodes interactives pour enseigner la diversité

culturelle via l'histoire à l'école, de permettre aux élèves d'acquérir des compétences, telles que la réflexion critique et l'aptitude à tirer des conclusions en toute indépendance et de présenter la diversité comme un facteur enrichissant. Une attention particulière a été accordée à la promotion d'une culture du Vivre ensemble, au renforcement du processus de transformation des conflits et à la prévention de la violence. L'expérience acquise dans le cadre de ce programme a servi de base à la Recommandation 1880 sur L'enseignement de l'histoire dans les zones de conflit et de postconflit adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 2009. Ce document réaffirme que « l'enseignement de l'histoire peut être un instrument pour soutenir la paix et la réconciliation » dans des contextes sensibles.

Ce n'est pas par hasard que les activités du Conseil de l'Europe à Chypre ont été centrées sur la formation d'enseignants. De notre travail en différentes régions il ressort clairement que les enseignants peuvent jouer un rôle crucial dans les processus de réconciliation et de transformation de conflit. Un professeur d'histoire aujourd'hui n'est pas seulement un professionnel très versé dans l'histoire et la psychologie de l'enfant, mais aussi quelqu'un qui a la responsabilité d'harmoniser les relations humaines. Par



conséquent, il est de plus en plus nécessaire de soutenir les enseignants d'histoire dans leur tâche et de leur fournir une formation efficace et des outils pédagogiques innovants et de les aider ce faisant à acquérir les compétences de communication interculturelle dont font état la Recommandation (2001)15 relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle, la Recommandation (2011)6 relative au dialogue interculturel et à l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire et le Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité de dignité » adoptés par tous les États membres du Conseil de l'Europe. En se fondant sur ces documents, le Conseil de l'Europe s'est attelé à une tâche ambitieuse, à savoir, trouver une base pour consolider son action et agir ensemble dans une situation de diversité croissante dans son nouveau projet intergouvernemental intitulé « Histoires partagées pour une Europe sans clivages » lancé en 2010. Les activités mises en place à Chypre apporteront une précieuse contribution au développement de ce projet.

Un regard sur notre passé a été présenté le 6 mai 2011 lors de la cérémonie d'inauguration de la Maison de la coopération dans la zone tampon de Nicosie, en présence du Président Demetris Christofias et de M. Derviş Eroglu, ainsi que d'une centaine de participants représentant différentes communautés



Inauguration de la Maison de la coopération, Nicosie, Chypre

chypriotes et de délégations internationales. La Maison de la coopération est le premier centre éducatif à Chypre qui entend promouvoir la coopération à titre permanent entre les éducateurs de toutes les communautés chypriotes en vue de renforcer la construction de la paix. La subvention reçue d'EEA and Norway Grants a permis l'achat et la rénovation d'un bâtiment situé dans la zone tampon des Nations Unies. L'initiative de ce dispositif est venue de

l'AHDR et a été fortement soutenue par le Conseil de l'Europe qui considère que l'éducation joue un rôle crucial dans la transformation du conflit en paix et coopération. L'un des principaux domaines sur lesquels porteront les activités de la Maison de la coopération sera relié à l'enseignement et à l'apprentissage de l'histoire en vue de renforcer le processus de réconciliation à Chypre. Les 18 et 19 novembre 2011 le centre a ouvert ses portes pour un atelier du

Conseil de l'Europe dans le cadre duquel la nouvelle publication a été présentée à une large audience d'éducateurs chypriotes.

Contact:

Tatiana Milko
tatiana.milko@coe.int



Lancement en Turquie d'un nouveau projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme

Tout comme la restauration méticuleuse des monuments historiques en Europe – qu'il s'agisse d'un amphithéâtre, d'une cathédrale ou d'une mosquée –, le processus de réforme du système éducatif peut paraître à la fois intimidant et terriblement lent. Pour autant, à la condition de volonté et de persévérance, il peut déboucher sur des résultats remarquables et constituer une véritable source d'inspiration.

La plupart si ce n'est tous les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe accordent une priorité essentielle à la promotion d'une culture de démocratie et de droits de l'homme dans leur système éducatif. Depuis une plus forte participation des élèves à la vie scolaire jusqu'à des cours supplémentaires, consacrés notamment à l'éducation civique ou aux droits de l'homme, ou encore des partenariats avec les collectivités locales, éducateurs et parents sont les témoins directs des bénéfices que retireront les futures générations de la promotion de ces valeurs par l'école.



L'équipe du Conseil de l'Europe à Ankara, Turquie

Ces évolutions se sont concrétisées en mai 2010 par l'adoption par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe³. Depuis, de nombreux pays, comme la Finlande et la Turquie, ont fondé leur réforme sur les principes énoncés par la Charte. Il y a deux ans, les discussions ont démarré entre le Conseil de l'Europe, le ministère de l'Éducation nationale, y compris le Conseil national de l'éducation, et la délégation de l'Union européenne à Ankara quant à la façon de soutenir la Turquie en mettant à profit les fonds accessibles grâce à l'instrument d'aide de préadhésion de l'Union européenne (IAP), l'instrument financier du processus de préadhésion à l'UE. La volonté politique de la Turquie en faveur de ces réformes était manifeste dès le début.

Le 1^{er} juin 2011, les négociations ont abouti à la signature d'un projet conjoint UE/CdE sur trois ans, intitulé « Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme ». Financé par les trois partenaires (principalement l'UE) à hauteur de 6,1 millions d'euros, le projet annonce des objectifs ambitieux destinés à accélérer les réformes déjà initiées en Turquie. De la production de nouveaux supports pédagogiques sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH) destinés à des écoles pilotes, en passant par le développement des compétences et connaissances de base en matière d'ECD/EDH des personnels du ministère de l'Éducation et des groupes concernés au moyen d'activités de sensibilisation et de formation, le développement et la révision des règlements et des programmes concernant l'ECD/EDH dans l'enseignement primaire et secondaire,

3. Adoptée le 11 mai 2010 dans le cadre de la Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres aux États membres

jusqu'à la promotion d'une culture démocratique en milieu scolaire, le projet vise la promotion d'une société plus démocratique grâce à un renforcement de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.

Pour compléter ce programme conjoint, un système de subventions géré par le ministère de l'Éducation et l'Unité centrale de financement et de passation des contrats (Central Finance and Contract Unit, CFCU) apportera trois millions d'euros qui serviront à élever le niveau de sensibilisation et à développer les compétences pour la citoyenneté démocratique parmi tous les partenaires (écoles, familles, enseignants, etc.). Le système de subventions concernera 30 à 40 projets répartis entre diverses ONG, universités et établissements d'enseignement.

Pour que ce projet prenne forme, une équipe spécifique a été recrutée par le Bureau de projets du Conseil de l'Europe à Ankara. Nos nouveaux collègues travaillent en étroite coopération avec le ministère de l'Éducation nationale et le

Conseil national de l'éducation, ainsi que les agents à Strasbourg qui fournissent des conseils à la fois sur la politique et les activités intergouvernementales de l'Organisation. Il est prévu de tenir une conférence de lancement à haut niveau avant la fin de l'année, les activités devant se poursuivre jusqu'en mai 2014.

Il faut espérer que ce partenariat entre les autorités turques, l'UE et le CdE renforcera la place de la démocratie et des droits de l'homme dans les écoles et qu'il stimulera ainsi le système éducatif en Turquie. Et, tout comme la restauration des sites du patrimoine culturel, cela prendra du temps, mais il est indubitable que les efforts en valent la peine.

Contact:

Sarah Keating
sarah.keating@coe.int



Interculturalisme et processus de Bologne : aide conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour la modernisation du système éducatif au Kosovo⁴

Le projet conjoint UE/CdE intitulé «Éducation au Kosovo : Interculturalisme et processus de Bologne» est la phase finale de l'aide apportée en faveur de la modernisation de l'éducation sur l'ensemble du territoire du Kosovo.

Le projet est axé sur sept domaines du processus de réforme de l'enseignement, et notamment : l'aide à l'élaboration de la législation en matière d'éducation ; la formation des développeurs de pro-

grammes et des auteurs de manuels scolaires, des enseignants et des directeurs d'établissement à l'éducation à la citoyenneté démocratique et à l'éducation aux droits de l'homme ; l'enseignement de l'histoire ; les politiques dans le domaine des langues ; l'enseignement du multiculturalisme ; l'aide à l'éducation des minorités, en particulier les Roms, les Ashkalis et les Égyptiens ; et l'accompagnement des réformes du processus de Bologne au niveau des univer-

sités qui enseignent dans toutes les langues parlées au Kosovo.

Étant donné les normes qu'il a développées, son approche intergouvernementale et ses mécanismes de suivi, le Conseil de l'Europe est parfaitement positionné pour accompagner ces réformes. Le projet met à contribution l'ensemble du Service de l'éducation de l'Organisation et implique une étroite coopération avec les partenaires internationaux, qui tous poursuivent sans relâche un même objectif.

Opérant dans un climat difficile, l'équipe de projet a fait état d'un nombre considérable d'activités menées avec succès pendant toute la durée du projet, et qui se sont traduites par la participation de plus de 3500 enseignants locaux, responsables ministériels et représentants d'ONG. Des matériels ont également été développés dans ce contexte, dont un manuel pour les



Session finale de la phase de formation à l'éducation à la citoyenneté démocratique/droits de l'homme organisée dans le cadre du programme joint IPB le 8 novembre 2011 à Klina

4. Les activités du projet sont réalisées dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

enseignants en histoire intitulé *History Teaching Today – Approaches and Methods*. Ce manuel, ajouté à plus de 15 autres publications du Conseil de l'Europe, traduites et adaptées pour être utilisées dans les écoles au Kosovo, feront partie des legs durables du projet.

En réalité, ce que ce projet – comme d'autres – ambitionne, est un impact pérenne. Il ne s'agit pas de la multitude d'activités, mais d'un impact réel et significatif ; de changements qui survivront par-delà le projet. Nous le constatons dans les résultats obtenus sur le terrain – des publications à la législation –, mais également dans le changement d'attitude des nombreux praticiens qui se sont associés au projet. Par

exemple, dans la session finale de la phase de formation des enseignants – qui, il faut le noter, s'est tenue avec des orateurs de toutes les langues parlées au Kosovo, quelques participants ont témoigné du fait que ces actions de formation avaient « changé leur façon d'enseigner ». Voilà qui est très encourageant. Mais, chose peut-être encore plus importante, il y a lieu de penser que s'est développée une plus grande sensibilité aux valeurs et attitudes multiculturelles. Quelques graines plantées par ce projet devraient aider la société du Kosovo à prospérer ; tel est notre souhait le plus profond.

La Conférence finale s'est tenue le 16 novembre à Pristina. Pour plus d'informations sur le projet et ses résultats,

ainsi que des exemplaires des publications du CdE en albanais et en serbe, veuillez consulter le site web du projet www.ibp-kosovo.org. Pour des nouvelles brèves sur le projet, rendez-vous sur le groupe Facebook : Interculturalisme et processus de Bologne.



Contacts:

Emir Adzovic
emir.adzovic@coe.int

Sarah Keating
sarah.keating@coe.int

Conférence de clôture du 3^e programme d'activités du Centre européen pour les langues vivantes

Plus de 200 spécialistes de l'éducation aux langues de toute l'Europe et du Canada ont participé à la conférence de clôture du programme d'activités *Valoriser les professionnels en langues* (2008-2011) coordonné par le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) à Graz.

La conférence a présenté les résultats des 23 projets visant à aider les États membres à promouvoir et diffuser l'innovation et les bonnes pratiques dans l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes. Plus de 400 événements impliquant directement quelque

4 000 participants de 40 pays en Europe et au-delà, des contributions à plus de 300 conférences, séminaires et ateliers dans le monde entier, 23 groupes de publications à la disposition des professionnels en langues – c'est là l'impressionnant aboutissement des activités coordonnées par le CELV au cours des 4 dernières années.

Dans son discours d'ouverture, Ólöf Ólafsdóttir, Directrice de l'Éducation et des Langues, a félicité le Centre au nom du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et a remercié toutes les personnes ayant contribué à son succès : les nombreux experts européens impliqués dans les activités de projet et les représentants des États membres du CELV qui supervisent, soutiennent et diffusent les résultats de son travail. Se référant à l'actuelle crise économique et budgétaire en Europe, qui force de nombreux États membres à revoir leur niveau d'engagement dans les coopérations internationales, elle a souligné que leurs efforts en vue de maintenir ces coopérations doivent être appréciés aujourd'hui encore plus qu'hier. Elle a

ajouté que le meilleur moyen de faire face à cette crise dans le contexte actuel de mondialisation est précisément par le biais de la solidarité et de la coopération au niveau international et intergouvernemental. Elle a tout particulièrement remercié les autorités autrichiennes – le ministère autrichien de l'Éducation, de la culture et des arts, le ministère autrichien des Sciences et de la recherche, les autorités de la province de Styrie et de la ville de Graz – pour leur engagement de longue date et leur généreux soutien, ainsi que l'Association autrichienne du CELV pour sa gestion de cette contribution.

Teresa Condeço de l'Unité Politique pour le multilinguisme de la Commission européenne a souligné la nécessité de poursuivre la coopération entre la Commission et le Conseil de l'Europe dans le domaine des langues. Dans ce contexte, elle a fait référence à la Déclaration commune signée par la Commissaire Vassiliou et le Secrétaire Général Jagland à l'occasion du 10^e anniversaire de la Journée européenne des langues le 26 septembre 2011.



Anne Brasseur, membre luxembourgeoise de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Ólöf Ólafsdóttir, Directrice de l'Éducation et des Langues du Conseil de l'Europe



Anne Brasseur, membre luxembourgeoise de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et Jim Cummins, de l'Université de Toronto (Canada), ont effectué des discours liminaires.

Au cours d'une séance présidée par l'ambassadeur Thomas Hajnoczi, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe, Graham Fraser, commissaire canadien aux langues offi-

cielles, a traité dans son discours du bilinguisme et du multilinguisme, Ana Perona-Fjeldstad, directrice exécutive du Centre européen Wergeland (CEW) à Oslo, a indiqué les domaines possibles de coopération entre le CEW et le CELV et Johanna Panthier de la Division des politiques linguistiques a fourni un aperçu du travail de soutien

du Conseil de l'Europe dans le domaine des langues dans et pour l'éducation.

La conférence s'est achevée avec le lancement du 4^e programme du CELV, Apprendre par les langues : promouvoir une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle (2012-2015), caractérisé par des approches innovantes à l'éducation aux langues, des projets de médiation (diffusion des développements et dialogue avec les acteurs principaux) et un soutien ciblé aux États membres du CELV.

Pour plus de détails, consulter :
www.ecml.at



Contact:
Waldemar Martyniuk
waldemar.martyniuk@ecml.at

Réinventer les sociétés démocratiques

Du 27 au 29 juin, le Conseil de l'Europe a co-organisé une Conférence internationale sur le thème « Réinventer les sociétés démocratiques : une nouvelle responsabilité personnelle et sociale ? » avec le Consortium international pour l'enseignement supérieur, la Responsabilité civique et la démocratie, l'Association internationale des universités (AIU), le Centre européen Wergeland et l'Université d'Oslo. Le ministère norvégien de l'Éducation et de la Recherche a offert son soutien pour la conférence, qui faisait partie des célébrations du bicentenaire de l'Université d'Oslo et fut ouverte, entre autres personnalités, par le ministre norvégien de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Tora Aasland, et le recteur de l'Université d'Oslo, Ole Petter Ottersen.

La conférence a rassemblé 140 responsables de l'enseignement supérieur et des représentants des pouvoirs publics des États-Unis et d'Europe, ainsi que d'un certain nombre de pays d'autres régions du monde ; elle s'inscrivait dans le cadre d'une coopération établie de longue date pour promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, ainsi que la cohésion sociale et le dialogue interculturel via l'enseignement supérieur. La conférence a posé trois grandes questions, à savoir :

1. A quoi doit ressembler une université démocratique ?

2. Quels sont les moyens particulièrement efficaces s'agissant des étudiants pour approfondir l'éducation à une citoyenneté démocratique mondialement responsable ?
3. Quels partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et les communautés du niveau local, national et/ou global pour encourager l'engagement et promouvoir une culture démocratique ?

Nonobstant la diversité des réponses à ces questions, les participants se sont généralement accordés à reconnaître que l'enseignement supérieur a un rôle essentiel à jouer dans le développement d'écoles, de communautés et de sociétés réellement démocratiques. Pour citer Sjur Bergan, chef du Service de l'enseignement supérieur et de l'enseignement de l'histoire du Conseil de l'Europe: « La question n'est pas de savoir *si* l'enseignement supérieur doit contribuer au développement de sociétés démocratiques, mais *comment*. C'est une question tant concrète que philosophique. Réinventer la société, nos aïeux l'ont fait en maintes occasions. Aujourd'hui, c'est à nous ...d'imaginer ce qu'il faut faire aujourd'hui pour donner à nos enfants le type de société dans laquelle nous aimerions les voir vivre demain ». Ira Harkavy, président du Comité directeur du Consortium international pour l'enseignement supérieur, et vice-président et directeur associé du Centre

Netter pour les partenariats communautaires, Université de Pennsylvanie, a poursuivi en ces termes : « Si les hommes et les femmes espèrent maintenir et développer un type particulier de société, il faut développer et maintenir le type particulier de système éducatif qui va conduire à ladite société. Pour faire court, sans enseignement démocratique, point de société démocratique ! ». Hilligje van't Land, directrice des programmes et des adhésions à l'Association internationale des universités, a fait une observation analogue : « Plus nous admettons que la démocratie est impossible à réaliser sans la participation démocratique de tous les citoyens dans la société, mieux nous comprenons pourquoi la démocratie est, ou deviendra, un élément essentiel de l'éducation – et de l'enseignement supérieur ».

Moins d'un mois après la conférence, la ville qui l'a hébergée – et un camp de jeunes à Utøya – ont été les témoins des pires actes de terrorisme perpétrés en Norvège depuis la Seconde guerre mondiale. L'impressionnante réaction des politiques et de l'opinion publique à ces actes a souligné de manière spectaculaire l'importance de l'éducation pour le développement

d'une culture démocratique sans laquelle il ne saurait se développer de sociétés démocratiques.

L'intérêt et la mobilisation qu'a suscités la conférence se sont traduits par la décision – d'un commun accord – des participants de produire un volume dans la *Série Enseignement supérieur du Conseil de l'Europe*, d'encourager une communication suivie et d'associer de nouveaux partenaires, de développer des projets de recherche et, plus généralement, d'œuvrer à la promotion de partenariats durables entre l'enseignement supérieur, les écoles et les communautés.

Pour plus d'information sur la conférence, veuillez consulter le site à l'adresse suivante :

http://www.theewc.org/news/view/reimagining_democratic_societies/

Contact:

Sjur Bergan
sjur.bergan@coe.int



Sept thèses sur la formation des enseignants et l'objet de l'éducation⁵

Toute vérité possède quatre facettes. En tant que professeur, j'en dévoile une facette ; à toi de découvrir les trois autres. Confucius

1 - Vision

L'éducation doit être guidée par la vision de la société dans laquelle nous souhaitons voir vivre nos enfants. C'est globalement ainsi que le sociologue chilien Eugenio Tironi⁶ décrit la raison d'être et le principe cardinal de l'éducation. Je ne peux que souscrire à ces propos. L'éducation n'est pas déconnectée de la réalité : les responsables des politiques de l'éducation et ceux qui les mettent en pratique sont ancrés dans la société ; qu'ils le disent ou non, ils ont un point de vue sur ce qui est souhaitable ou non pour la société actuelle et future. Même si la pratique est très répandue, le

fait d'établir une distinction entre les valeurs et l'action, en l'occurrence l'action éducative, n'est ni acceptable sur le plan éthique ni utile pour vivre ensemble dans la société à moyen et à long terme.

2 - Choix

Aujourd'hui, le principal défi consiste à faire en sorte que nos sociétés puissent continuer à se développer, en préservant et en améliorant les conditions de vie et le bien-être de tous les citoyens de la planète.

Nous devons faire un choix quant à l'avenir de notre société. Rêvons-nous d'un monde régi par le mythe d'une croissance économique infinie, dont le mode de production et de reproduction épuise et détruit les ressources naturelles et la santé des personnes ? Un monde dans lequel le bien-être se

mesure essentiellement aux possessions matérielles et où une infime partie de la population vit dans la prospérité tandis que la majorité est condamnée à la pauvreté ou à la quasi-pauvreté ? Un monde dans lequel ces écarts de justice et de richesse nourrissent les idées de vengeance et de revanche, préparant ainsi le terrain à de nouveaux conflits, à des idéologies et des régimes totalitaires ?

Ou bien rêvons-nous au contraire d'une autre société à l'échelle mondiale ? Une société qui soit fondée sur la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, une société durable sur les plans économique, environnemental, sociétal et politique ? Dans ce cas, l'éducation doit exploiter le potentiel intellectuel et émotionnel de chaque citoyen, de sorte que chacun puisse contribuer à faire de cette vision une réalité.

5. Cet article a été publié sur le site Internet du Centre européen Wergeland dans sa série Recherche et Développement (juillet 2011).

6. Tironi, Eugenio. *El sueño chileno*. Santiago. Aguilar Chilena de Ediciones. 2005.

3 - Objet

Une fois admise l'idée que l'éducation doit être guidée par la vision de la société souhaitée, se pose la question de l'objet de l'éducation. En partant des discussions qui se sont tenues lors de la deuxième réunion du groupe de travail de la Magna Charta sur l'idée d'université du futur (Luxembourg, 2006), nous pouvons prendre comme postulat que l'objectif est triple : reproduire ce qui existe, critiquer ce qui existe et mieux comprendre ce qui existe.

Il semble que la première considération et dans une moindre mesure la troisième occupent aujourd'hui une place prépondérante dans l'éducation. Or, pour relever les défis du monde actuel globalisé, il faudra trouver un juste équilibre entre les trois objectifs. Si l'éducation reste dominée par la volonté de reproduire ce qui existe et de reléguer au second plan la critique ou le questionnement, nous risquons de ne pas trouver les réponses dont notre monde a urgemment besoin. À cette fin, nous devons au contraire développer la créativité et l'innovation, faire sortir la recherche et la réflexion des sentiers battus – ce que ne favorise pas la transmission d'un socle de connaissances reçues et de compétences statiques.

Le Conseil de l'Europe propose d'appréhender la question de l'objet de l'éducation sous un angle légèrement différent, en considérant qu'il convient de réaliser « l'ensemble des buts de l'éducation »⁷ :

- la préparation à l'entrée sur le marché du travail ;
- la préparation à une vie de citoyen actif au sein d'une société démocratique ;
- l'épanouissement personnel ;
- l'acquisition et l'entretien d'une large base de connaissances.

Là encore, l'important est de parvenir à un équilibre horizontal entre ces diffé-

7. Déclaration finale de la Conférence permanente des ministres européens de l'Éducation « Construire une Europe plus humaine et plus inclusive : contribution des politiques éducatives », Turquie, 2007.

rents objectifs, c'est-à-dire accorder à chacun la même importance pour tous les individus, et non de rechercher un équilibre vertical, sachant que pour certaines personnes il suffirait d'en développer un ou deux sur les quatre.

4 - Les trois P

Notre vision de l'avenir souhaitable pour la société détermine l'objectif de notre action éducative. Cependant, pour se concrétiser, cet objectif doit être associé à la politique et à la pratique, ou plus précisément à ceux qui s'occupent de la politique et à ceux qui s'occupent de la pratique. En d'autres termes, un quatrième élément entre en jeu : les personnes. Nous avons besoin de décideurs politiques et de praticiens qui partagent la même vision de l'objectif de l'éducation et dont l'action soit guidée par ce dernier. Ces deux groupes ont un rôle crucial à jouer, mais même s'ils sont complémentaires, il doit être clair que les décideurs politiques sont là pour aider les praticiens à mettre en place une pratique qui reflète les valeurs et les principes sous-tendant le choix qui a été fait, c'est-à-dire une société à laquelle nous aspirons et dans laquelle nous souhaitons voir vivre nos enfants.

5 - L'objet et ses effets

L'objectif poursuivi influe sur tout le système éducatif : l'organisation de l'enseignement, l'offre éducative, les programmes scolaires, les disciplines et le mode d'enseignement, la formation – ou l'éducation – des enseignants avant leur entrée dans le métier mais aussi tout au long de leur carrière. Il a même une incidence sur ce que nous pensons de l'éducation, du savoir et de la manière dont se déroule l'apprentissage, ainsi que sur notre perception de la qualité de l'éducation et sur la manière dont nous essayons de la mesurer.

Lorsque l'on décide que le principal objet de l'action éducative doit être de reproduire ce qui existe, une part importante du système et de la pratique en matière d'éducation vise à transmettre

un socle de connaissances reçues. Les méthodes pédagogiques axées sur une transmission efficace sont nettement privilégiées et enseignées durant la formation initiale ou continue, au détriment de pratiques davantage ciblées par exemple sur le développement de la personnalité ou sur l'esprit critique et l'apprentissage autodirigé.

Les pratiques et politiques qui favorisent la transmission efficace et effective d'un savoir – non remis en question – sont extrêmement valorisées et nos outils d'appréciation ciblent précisément cette transmission efficace d'un savoir canonisé, bouclant ainsi la boucle des prophéties autoréalisatrices.

Le développement des compétences et attitudes transversales, « douces », telles que la capacité et la volonté d'agir de manière démocratique, d'exercer un esprit critique, d'accepter et d'accueillir la diversité, la créativité et l'aptitude à résoudre les problèmes, etc., continue à jouer un rôle marginal. Peu importe que ces compétences et attitudes transversales trouvent ou non leur place dans le discours politique, car tant qu'elles ne feront pas pleinement partie de la vision commune de l'objet de l'éducation, elles n'auront qu'une influence limitée sur la pratique éducative.

6 - De l'enseignement à l'apprentissage

Si l'on part du principe que la vision d'une société démocratique durable doit orienter les objectifs équilibrés assignés à l'éducation, sachant qu'une telle décision a des implications pour la pratique de l'éducation et les résultats attendus des apprenants, il convient d'accepter un changement de paradigme dans la politique et, surtout, la pratique éducatives. La grande didactique doit céder le pas à la mathétique, cet art d'apprendre selon Comenius⁸. Nous devons nous tourner vers une pédagogie qui considère l'apprentissage comme un processus interactif, reposant sur une

8. Johann Amos Comenius, *Didactica magna dans Opera didactica omnia* (1657).

construction collaborative du savoir et sur une vision globale de l'apprenant, qu'il ne faut plus segmenter selon ses dimensions cognitive, pragmatique et affective – en d'autres termes, une pédagogie qui mène à l'autonomisation et pas simplement à la reproduction de connaissances et pratiques existantes. En bref, nous avons besoin d'une pédagogie axée davantage sur l'apprentissage que sur l'enseignement.

Cette pédagogie doit appréhender l'individu dans sa globalité et développer sa conscience, ses connaissances et ses facultés de compréhension, mais aussi son comportement en tant que personne et en tant qu'acteur social. Elle doit questionner les opinions de l'apprenant, permettre de nouvelles expériences et surtout donner la possibilité d'y penser et d'y réfléchir avec ses pairs. Enfin, et c'est très important, la pédagogie doit se percevoir comme un moyen de faciliter l'apprentissage plutôt que de transmettre le savoir de manière très structurée : l'interaction doit se fonder sur l'action et sur l'action avec les autres. Pour Johnson, Johnson et Smith (1991)⁹, « l'apprentissage est un processus social qui se caractérise par une interaction entre personnes dans un cadre de coopération. En travaillant ensemble, les individus développent une compréhension et des connaissances communes ». La librairie en ligne de l'Infed, encyclopédie sur l'éducation informelle, dresse un bilan intéressant et instructif de la réflexion sur l'apprentissage : <http://www.infed.org>.

Il va sans dire que pour être en mesure d'appliquer ce type de démarche pédagogique et éducative, les enseignants devront en avoir fait personnellement l'expérience au préalable.

Il faut qu'ils sentent le soutien en retour qu'ils peuvent obtenir de leurs pairs, en remettant en question leurs propres idées et celles de leurs pairs, en découvrant diverses manières de faire et en ayant la possibilité de réfléchir avec d'autres à leurs actions, leurs pratiques

9. David Johnson, Roger Johnson et Karl Smith, *Active Learning: Cooperation in the College Classroom*, Edina, MN: Interaction Book Co., 1991.

et leurs valeurs. C'est pourquoi le travail en réseau est si important. La technologie a évolué depuis qu'Ivan Illich a parlé des « réseaux d'apprentissage » en 1973¹⁰. Aujourd'hui, les sites Internet, les blogs, les bases de données en ligne, etc. qui s'adressent aux professionnels de l'éducation sont légion. Certains sont destinés aux enseignants d'une discipline particulière, qui se voient proposer des plans de leçons et d'autres ressources ; d'autres sont conçus comme un espace de dialogue permettant de discuter des questions plus larges que se posent les enseignants (comment utiliser au mieux la technologie, partager les ressources pédagogiques dans tout le programme d'études), c'est-à-dire un espace pour participer au débat sur les enjeux actuels pour les praticiens¹¹.

Le Programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe et le Centre européen Wergeland, créé par les autorités norvégiennes en coopération avec le Conseil de l'Europe, travaillent actuellement sur une plate-forme en réseau visant à soutenir une communauté de pratique croissante pour les professionnels de l'éducation de tout le continent. Des professionnels de l'éducation qui estiment qu'un changement de paradigme dans la pratique éducative devient nécessaire lorsqu'on transpose la vision, les valeurs et les principes du Conseil de l'Europe – la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit – dans la pratique éducative.

Cette question transparait également dans la récente publication du Programme Pestalozzi *Teacher education for change*, destinée à contribuer au débat actuel – plus nécessaire que jamais – sur le rôle des enseignants et leur formation dans le cadre plus général de l'enseignement et de l'apprentissage pour une société démocratique durable¹².

10. Illich, Ivan, *Une société sans école*, Editions du Seuil, 1980 ; voir aussi <http://www.preservenet.com/theory/Illich.html>.

11. Voir par exemple <http://www1.teachertube.com/> ou <http://teachersteachingteachers.org/>.

12. Huber, Josef, Mompoin, Pascale (eds), *Teacher education for change: The theory behind the Council of Europe Pestalozzi Programme*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2011.

7 - Obstacles

Comme toujours, il existe des obstacles. Il n'est pas utile de rappeler ici la résistance générale au changement et toutes ses causes possibles, mais je souhaite m'attarder sur deux obstacles qui sont particulièrement importants à mes yeux. Le premier est étroitement lié à l'éducation : il s'agit de la résistance à apprendre. Pour reprendre les termes de Thomas Szasz, « tout acte d'apprentissage conscient exige d'être prêt à être blessé dans son amour-propre. Cela explique pourquoi les jeunes enfants apprennent si facilement avant de prendre conscience de leur importance. Cela explique également pourquoi les personnes d'un certain âge sont incapables d'apprendre, surtout si elles sont vaniteuses ou possèdent un certain statut »¹³.

Il n'est pas toujours facile de laisser derrière soi ce qu'on l'on pense savoir, ses certitudes et ses convictions, les résultats des précédents processus d'apprentissage. Pour cela, il faut être prêt à remettre en question ce qui a (bien) servi dans bien des domaines jusqu'à présent. Voilà le véritable défi qui se cache derrière la notion très courante d'apprentissage tout au long de la vie : sommes-nous toujours prêts à apprendre ?

Le second obstacle concerne les concepts eux-mêmes, la façon dont nous les utilisons ou la place qu'ils occupent dans notre action. Bien sûr, l'individu peut définir le sens des termes et des concepts qu'il utilise, la manière dont il perçoit l'éducation, le savoir et l'enseignement. Beaucoup ont l'impression que la notion d'enseignement est par définition centrée sur la notion d'apprentissage. Mais est-ce le cas ? Si oui, en quoi ? Considérons-nous l'apprentissage uniquement comme le résultat de l'enseignement ou comprenons-nous que l'apprentissage suppose la participation active de l'apprenant au processus ? Quelles sont les principales

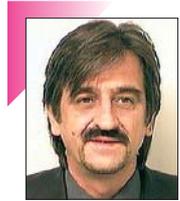
13. Thomas Szasz, 1973, psychiatre, auteur et professeur émérite de psychiatrie à l'Université d'Etat de New York

connotations conscientes et inconscientes qui sont véhiculées par notre utilisation des notions d'apprentissage et d'enseignement et qui, en outre, se reflètent dans notre pratique éducative quotidienne ? On voit là que les défini-

tions des termes et des concepts exercent un pouvoir, de même qu'elles véhiculent – parfois insidieusement – un sens dont nous pensions qu'il appartenait depuis longtemps au passé.

Contact:

Josef Huber
josef.huber@coe.int



Nouveau site internet pour le Portfolio européen des langues (PEL)



Le 26 septembre 2011 a été célébré le 10^e anniversaire de la Journée européenne des langues, manifestation organisée pour la première fois en 2001, Année européenne des langues. C'est aussi en 2001 que la Division des politiques linguistiques a lancé deux instruments essentiels : le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), aujourd'hui utilisé dans le monde entier et traduit en 37 langues, et le Portfolio européen des langues (PEL). Il est donc tout à fait opportun qu'à l'occasion de ce triple anniversaire, le projet PEL entre dans une nouvelle phase avec le lancement d'un site internet entièrement repensé.

Qu'est-ce que le Portfolio européen des langues exactement ?

Le PEL a été élaboré par la Division des politiques linguistiques dans le cadre des projets du Conseil de l'Europe visant à asseoir la diversité linguistique et culturelle en Europe par le biais de l'éducation et à diffuser les objectifs, les valeurs, les concepts et les principes européens. Le PEL est un document permettant aux personnes qui étudient ou qui ont étudié une langue, que ce soit dans un cadre scolaire ou extrascolaire, de consigner les résultats de leur apprentissage et leurs expériences culturelles et d'y réfléchir. Ses principales fonctions consistent :

- à motiver les apprenants en reconnaissant les efforts qu'ils fournissent pour enrichir et diversifier leurs compétences linguistiques à tous les niveaux ;
- à fournir un bilan des compétences linguistiques et culturelles qu'ils ont acquises (bilan qui peut notamment être consulté lorsqu'ils passent à un niveau d'enseignement supérieur ou qu'ils recherchent un emploi dans leur pays ou à l'étranger) ;
- à aider les apprenants à structurer de façon cohérente leur parcours d'apprentissage et d'utilisation des langues autres que leur langue première.

Le PEL est lié au Cadre européen commun de référence pour les langues et respecte un ensemble commun de principes et de lignes directrices qui ont été approuvés dans une Recommandation du Comité des Ministres aux États membres

concernant les langues vivantes (voir la Recommandation N° R (98) 6).

De très nombreux éléments montrent que le PEL a eu des retombées importantes, de façon directe et indirecte, sur l'apprentissage et l'enseignement des langues dans divers contextes éducatifs. Même dans les contextes où le PEL n'est pas très connu en tant que tel, les processus qu'il préconise (par exemple, l'auto-évaluation) sont beaucoup plus répandus que dans le passé. Au terme du processus de validation en décembre 2010 (voir le Bulletin de l'éducation n° 29), la conception, l'analyse, la révision, la validation et l'accréditation de 118 modèles de PEL avaient permis d'établir une base solide sur laquelle bâtir le futur du Portfolio.

Pourquoi un nouveau site internet ?

La Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, en coopération avec le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) établi à Graz en Autriche, souhaite promouvoir la mise en œuvre continue du PEL dans les contextes éducatifs partout en Europe. L'expérience acquise pendant ces dix années en matière de validation a rendu possible l'élaboration d'un ensemble de maquettes et de ressources qui facilite la réalisation de modèles de PEL adaptés aux besoins d'un large éventail d'apprenants. En outre, un certain nombre de projets ont soutenu l'utilisation du PEL dans divers contextes éducatifs.

Le nouveau site internet du PEL permet aux visiteurs d'obtenir des précisions sur la conception et l'enregistrement de modèles de PEL et sur leur mise en œuvre. La section relative à la conception et à l'enregistrement comprend des documents sur les origines du PEL et les principes qui le sous-tendent, des comptes rendus de séminaires internationaux, des listes de modèles de PEL enregistrés et accrédités, ainsi qu'un guide d'élaboration d'un modèle de PEL assorti de diverses maquettes et ressources, notamment un nouveau Passeport de langues interactif. La procédure d'enregistrement d'un modèle de PEL, qui remplace la validation et l'accréditation et repose sur le principe de l'auto-déclaration, est décrite dans cette partie du site.

La section relative à l'utilisation du PEL apporte une aide à la mise en place d'un Portfolio dans un système scolaire, un

secteur éducatif, une école ou une classe. On y trouve des idées et des outils pour la formation des enseignants, des modèles et des études de cas concernant l'utilisation du PEL dans différents contextes éducatifs ainsi que des projets menés par le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe de Graz en vue de promouvoir l'utilisation du PEL.

Les autorités éducatives, les établissements scolaires et les enseignants sont encouragés à utiliser le nouveau site pour réfléchir à l'utilisation du PEL et observer ses effets sur l'apprentissage des langues. Pour que le projet PEL continue de donner de bons résultats, il importe également de mettre en commun l'expérience acquise en matière de conception et de mise en œuvre de modèles de PEL. L'enregistrement est l'une des façons qui permet aux parties intéressées de connaître

les nouveaux modèles qui ont été développés et de savoir où le PEL est utilisé.

Nous espérons que les professionnels des langues, tout comme les apprenants, apprécieront le nouveau site internet et exploiteront ses multiples ressources.

Site internet du PEL: www.coe.int/portfolio/fr

Contact:

Christopher Reynolds
christopher.reynolds@coe.int



Europe du Sud Est: les cadres de qualification en développement

Dans le cadre du processus de Bologne, le développement des cadres de qualifications est actuellement un des points centraux des réformes de l'enseignement supérieur en Europe. Décrire de manière cohérente, en termes d'acquis de l'apprentissage, son système éducatif, y inclus son enseignement supérieur, afin de garantir tant la transparence du système que sa comparabilité avec les systèmes des autres pays est un engagement pris par l'ensemble des États engagés dans le processus. Pour cela, ils ont même fixé une date : en 2012 tous les États devront avoir initié le processus. Certains ont déjà auto-certié leur cadre de qualifications, d'autres ont présenté leur rapport en vue de leur référencement pour « l'apprentissage tout au long de la vie du Cadre européen des certifications (CEC) ».

Depuis 2008, le Conseil de l'Europe a soutenu la mise en place d'un réseau des pays d'Europe du Sud Est pour le développement des cadres de qualifications. Ce réseau a tenu sa quatrième rencontre les 15 et 16 septembre derniers à Istanbul. Huit pays de la région ont présenté l'état de développement de leur cadre de qualification. Certains pays sont dans le processus d'auto-certification (Roumanie) ou dans un processus joint de

référencement et d'auto-certification (Croatie) ; d'autres viennent juste de débiter le processus.

Parmi les défis auxquels sont confrontés les pays de la région dans le développement de leurs cadres de qualifications, défis sans nul doute pas spécifiques à l'Europe du Sud Est, on peut noter les suivants :

- A quel niveau inscrire les qualifications permettant l'accès à l'enseignement supérieur ?
- Dans une perspective de l'apprentissage tout le long de la vie, à travers l'éducation non formelle ou informelle comment évaluer les acquis de l'apprentissage obtenu dans ces parcours ?
- La reconnaissance des diplômes délivrés avant les réformes liées au processus de Bologne : à quel niveau les inscrire dans les cadres de qualification ? (ce point est particulièrement important pour les pays issus de l'ex-Yougoslavie).

Alors que lors des premières rencontres du réseau, les différents pays étaient à des stades très éloignés les uns des autres, certains devant encore intégrer les concepts de base des cadres de qualification, la réunion d'Istanbul a témoigné d'une vraie dynamique de réseau. En effet, même si le développement des cadres de qualifications est très divers entre les huit pays représentés, il existe une base commune de réflexion. De ce fait, la réunion a été très positivement évaluée comme offrant un espace de rencontre et de réflexion commune face à des défis communs.

Contact:

Jean-Philippe Restoueix
jean-philippe.restoueix@coe.int



Le pont du Bosphore, Istanbul, Turquie

Une action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne

Le programme ROMED a été lancé en janvier 2011, dans le cadre de la mise en place de la Déclaration de Strasbourg sur les Roms. C'est un programme conjoint entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne qui a pour objectif d'améliorer la qualité et l'efficacité des travaux des médiateurs Roms en contribuant au développement de nouvelles compétences, et en proposant des outils et des méthodes supplémentaires afin de compléter les programmes de formation existants aux niveaux national et européen.

La médiation est une des mesures utilisées en Europe dans le but de surmonter les inégalités auxquelles sont confrontés les Roms¹⁴ en matière d'accès à l'emploi, aux services de santé et à une éducation de qualité. Elle consiste à faire appel à des personnes issues des communautés roms locales ou ayant une bonne connaissance des questions relatives aux Roms pour servir de médiateurs entre les Roms et les institutions publiques.

Plus de 400 médiateurs ont participé à la première session de formation organisée au premier semestre de cette année dans 15 pays participants au programme. Lors de la dernière journée de formation, les représentants des autorités locales et nationales ainsi que les ONG actives dans ce domaine ont été invités. Le programme est composé de deux sessions de formations séparées par six mois de mise en pratique.

Le programme ROMED ne remplace ni ne fait double emploi avec les programmes de formation existants à l'échelon local ou national. Au contraire, il les complète, propose des outils et des méthodologies supplémentaires et contribue au développement de compétences essentielles à tout médiateur. De plus, le programme ROMED aidera certains pays à établir des programmes de formation destinés aux médiateurs.

Les principales caractéristiques du programme ROMED sont les suivantes :

Un curriculum cadre

La formation s'appuiera sur un curriculum axé principalement sur la pratique et adaptable aux besoins spécifiques des médiateurs en matière de formation, en fonction des contextes dans lesquels ils interviennent et des institutions et communautés roms avec lesquelles ils travaillent.



Séminaire de formation pour les enseignants et les médiateurs scolaires, Pristina, 2010

Un code d'éthique européen à l'usage des médiateurs

L'ensemble de normes et de principes fondamentaux qui a été défini dans l'optique de guider les travaux des médiateurs est un outil indispensable pour prémunir les médiateurs contre les pratiques abusives et parfaire la qualité des services qu'ils proposent. Un avant-projet de code d'éthique s'inspirant des expériences de divers pays a été élaboré et soumis pour avis aux médiateurs présents aux sessions de formation.

Une équipe de formateurs et la constitution d'un réseau européen

Un premier groupe de formateurs, sélectionné à l'issue d'un appel à candidatures ouvert, a été formé à Strasbourg du 26 au 29 janvier 2011. Un agent de liaison est désigné dans chaque pays (dans la mesure du possible, une organisation rom ayant déjà travaillé avec des médiateurs). La constitution d'un réseau et l'apprentissage par les pairs sont encouragés par le biais d'une plateforme en ligne.

Le premier groupe de pays bénéficiaires comprend l'Allemagne, la Bulgarie, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, «l'ex-République yougoslave de Macédoine», la Moldova, la République tchèque, la Roumanie, la Serbie, la Slovaquie, la Turquie et l'Ukraine. Le programme sera étendu à d'autres pays et une formation complémentaire sera prévue dans le premier groupe de pays en fonction des ressources disponibles.

14. Le terme « Roms » utilisé au Conseil de l'Europe désigne les Roms, les Sintés (Manouches), les Kalés (Gitans) et les groupes de population apparentés en Europe, dont les Voyageurs et les branches orientales (Doms, Loms) ; il englobe la grande diversité des groupes concernés, y compris les personnes qui s'auto-identifient comme « Tsiganes » et celles que l'on désigne comme « Gens du voyage ».

Contact:
Aurora Ailincai
aurora.ailincai@coe.int



Calendrier des événements - non exhaustif

Octobre

- 4 - 7, Oslo, Norvège
4th European Seminar / Think-Tank: „Schools as intercultural communities: Towards indicators for successful intercultural education“
Contact: Josef Huber
- 10 - 14, Bad Wildbad, Allemagne
132nd European Seminar: Teaching history in a changing world* / تدریس التاريخ في عالم متغير*
Contact: Josef Huber
- 11 - 13, Helsinki, Finlande
Democratic School: Children's rights and participation in basic education*
Contact: Josef Huber
- 11 - 14, Chypre
Promoting effective learning: Collaborative teaching methods, explorative, problem and task based teaching and learning*
Contact: Josef Huber
- 13-14, Cracovie, Pologne
Groupe de suivi de Bologne
Contact : Sjur Bergan
- 20-21, Strasbourg, France
Bureau du CDESR
Contact : Katia Dolgova
- 27-28, Strasbourg, France
Projet « Histoires partagées pour une Europe sans clivages »: Séminaire sur La révolution industrielle et ses conséquences pour les sociétés européennes
Contact: Jean-Pierre Titz

Novembre

- 2, Strasbourg, France
Groupe de travail de Bologne sur les cadres de qualifications
Contact : Sjur Bergan
- 8, Klina, Kosovo
Session finale de la phase de formation à l'éducation à la citoyenneté démocratique/droits de l'homme (ECD/DH)
Contact: Sarah Keating/Emir Adzovic
- 10, Varsovie, Pologne
2^e séminaire joint du réseau des correspondants nationaux (QF-EEES) et des coordinateurs nationaux (EQF)
Contact : Jean-Philippe Restoueix
- 18-19, Maison de la Nation, Nicosie Chypre
Séminaire «Un regard sur notre passé - coopération - développer des passerelles de communication interculturelle
Contact : Tatiana Milko
- 24-25, Cour européenne des Droits de l'Homme, France
Les droits de l'homme dans l'éducation
Contact: M. Villano QIRIAZI

Décembre

- 8-9, Tsakhnadzor, Arménie
Séminaire de Bologne sur la participation à la gouvernance de l'Enseignement supérieur
Contact : Katia Dolgova

* Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.



**Séminaire organisé par la Division des politiques linguistiques:
Relever le défi des classes multilingues: tirer partie des répertoires plurilingues, gérer les moments de transitions et développer les compétences en langue(s) de scolarisation**
Conseil de l'Europe, Strasbourg, 7-8 mars 2012

Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse <http://www.coe.int/t/dg4> où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel.

Tous les agents de la Direction de l'Éducation peuvent être contactés par fax (au numéro +33 (0)3 88 41 27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail (prenom.nom@coe.int).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe:

Tél.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – e-mail: publishing@coe.int – (website: <http://book.coe.int>)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe.

Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe ni de son Secrétariat.

Edition et coordination: Fax: +33 (0)3 88 41 27 06 – E-mail: Bulletin.Education@coe.int



Christiane Yiannakis



et Christopher Reynolds



www.coe.int